

laloidedieu.org

Appendice 8a : Les lois de Dieu qui exigent le Temple

Cette page fait partie d'une série qui explore les lois de Dieu qui ne pouvaient être observées que lorsque le Temple était présent à Jérusalem.

- Appendice 8a : Les lois de Dieu qui exigent le Temple (cette page).
- Appendice 8b : Les sacrifices — Pourquoi ils ne peuvent pas être observés aujourd'hui
- Appendice 8c : Les fêtes bibliques — Pourquoi aucune d'elles ne peut être observée aujourd'hui
- Appendice 8d : Les lois de purification — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées sans le Temple
- Appendice 8e : Les dîmes et les prémices — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées aujourd'hui
- Appendice 8f : La Sainte Cène — La Cène de Jésus était la Pâque
- Appendice 8g : Les lois du naziréat et des vœux — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées aujourd'hui
- Appendice 8h : L'obéissance partielle et symbolique liée au Temple
- Appendice 8i : La croix et le Temple

Introduction

Dès le commencement, Dieu a établi que certaines parties de sa Loi ne devaient être mises en pratique qu'en un seul lieu précis : le Temple où il a choisi de placer son

Nom (Deutéronome 12:5-6, 12:11). De nombreuses prescriptions données à Israël — sacrifices, offrandes, rites de purification, vœux et fonctions du sacerdoce lévitique — dépendaient d'un autel physique, de prêtres descendants d'Aaron et d'un système de pureté qui n'existait que tant que le Temple était debout. Aucun prophète, et pas même Jésus, n'a jamais enseigné que ces commandements pouvaient être transférés en un autre lieu, adaptés à de nouvelles circonstances, remplacés par des pratiques symboliques ou observés partiellement. La véritable obéissance a toujours été simple : soit nous faisons exactement ce que Dieu a ordonné, soit nous n'obéissons pas : « **Vous ne devez rien ajouter à ce que je vous commande ni rien en retrancher**, mais vous devez simplement observer les commandements du Seigneur votre Dieu que je vous donne » (Deutéronome 4:2. Voir aussi Deutéronome 12:32 ; Josué 1:7).

Le changement de circonstances

Après la destruction du Temple de Jérusalem en l'an 70 apr. J.-C., la situation a changé. Non parce que la Loi a changé — la Loi de Dieu demeure parfaite et éternelle — mais parce que les éléments exigés par Dieu pour accomplir ces commandements précis n'existent plus. Sans Temple, sans autel, sans prêtres consacrés et sans cendres de la vache rousse, il devient littéralement impossible de reproduire ce que les générations de Moïse, de Josué, de David, d'Ézéchias, d'Esdras et des apôtres ont fidèlement observé. Le problème n'est pas le manque de volonté ; le problème est l'impossibilité. Dieu lui-même a fermé cette porte (Lamentations 2:6-7), et aucun être humain n'a l'autorité d'en inventer une autre.



Peinture de Francesco Hayez montrant la destruction du second Temple en l’an 70 apr. J.-C.

L’erreur de l’obéissance inventée ou symbolique

Malgré cela, de nombreux mouvements messianiques et groupes qui tentent de retrouver des éléments de la vie israélite ont créé des formes réduites, symboliques ou réinventées de ces lois. Ils organisent des célébrations qui n’ont jamais été commandées dans la Torah. Ils inventent des « répétitions de fêtes » et des « fêtes prophétiques » pour remplacer ce qui exigeait autrefois des sacrifices, un sacerdoce et un autel saint. Ils appellent leurs créations « obéissance », alors qu’en réalité elles ne sont que des inventions humaines revêtues d’un langage biblique. L’intention peut sembler sincère, mais la vérité demeure inchangée : l’obéissance partielle n’existe pas lorsque Dieu a précisé chaque détail de ce qu’il exigeait.



Le mur occidental est un vestige du mur de soutènement entourant le mont du Temple, détruit par les Romains en l'an 70 apr. J.-C.

Dieu accepte-t-il nos tentatives de faire ce qu'il a interdit ?

L'une des idées les plus nuisibles qui circulent aujourd'hui est la croyance que Dieu se réjouit lorsque nous « faisons de notre mieux » pour observer les commandements qui dépendaient du Temple, comme si la destruction du Temple s'était produite contre sa volonté et que nous pouvions, par des actes symboliques, lui apporter d'une manière ou d'une autre du réconfort. C'est une grave méprise. Dieu n'a pas besoin de nos improvisations. Il n'a pas besoin de nos substituts symboliques. Et il n'est pas honoré lorsque nous ne tenons pas compte de ses instructions précises afin de créer nos propres versions de l'obéissance. Si Dieu a ordonné que certaines lois soient mises en pratique uniquement dans le lieu qu'il a choisi, avec les prêtres qu'il a désignés, sur l'autel qu'il a sanctifié (Deutéronome 12:13-14), alors tenter de les mettre en pratique ailleurs — ou sous une autre forme — n'est pas de la dévotion. C'est de la désobéissance. Le Temple n'a pas été supprimé par accident ; il l'a été par décret de Dieu. Agir comme si nous pouvions recréer ce qu'il a lui-même suspendu n'est pas de la fidélité, mais de la présomption : « Le Seigneur prend-il autant plaisir

aux holocaustes et aux sacrifices qu'à l'obéissance à la voix du Seigneur ? Voici, obéir vaut mieux qu'un sacrifice » (1 Samuel 15:22).

Objectif de cette série

Le but de cette série est de rendre cette vérité claire. Nous ne rejetons aucun commandement. Nous ne diminuons pas l'importance du Temple. Nous ne choisissons pas quelles lois observer ou ignorer. Notre objectif est de montrer exactement ce que la Loi commandait, comment ces prescriptions étaient observées dans le passé et pourquoi elles ne peuvent pas être observées aujourd'hui. Nous resterons fidèles aux Écritures, sans ajouts, sans adaptations ni créativité humaine (Deutéronome 4:2; 12:32 ; Josué 1:7). Chaque lecteur comprendra que l'impossibilité actuelle n'est pas une rébellion, mais simplement l'absence de la structure que Dieu lui-même a exigée.

Nous commençons donc par le fondement : ce que la Loi commandait réellement — et pourquoi cette obéissance n'était possible que tant que le Temple existait.